

MANOIR EGLISE CIMETIERE

SITES

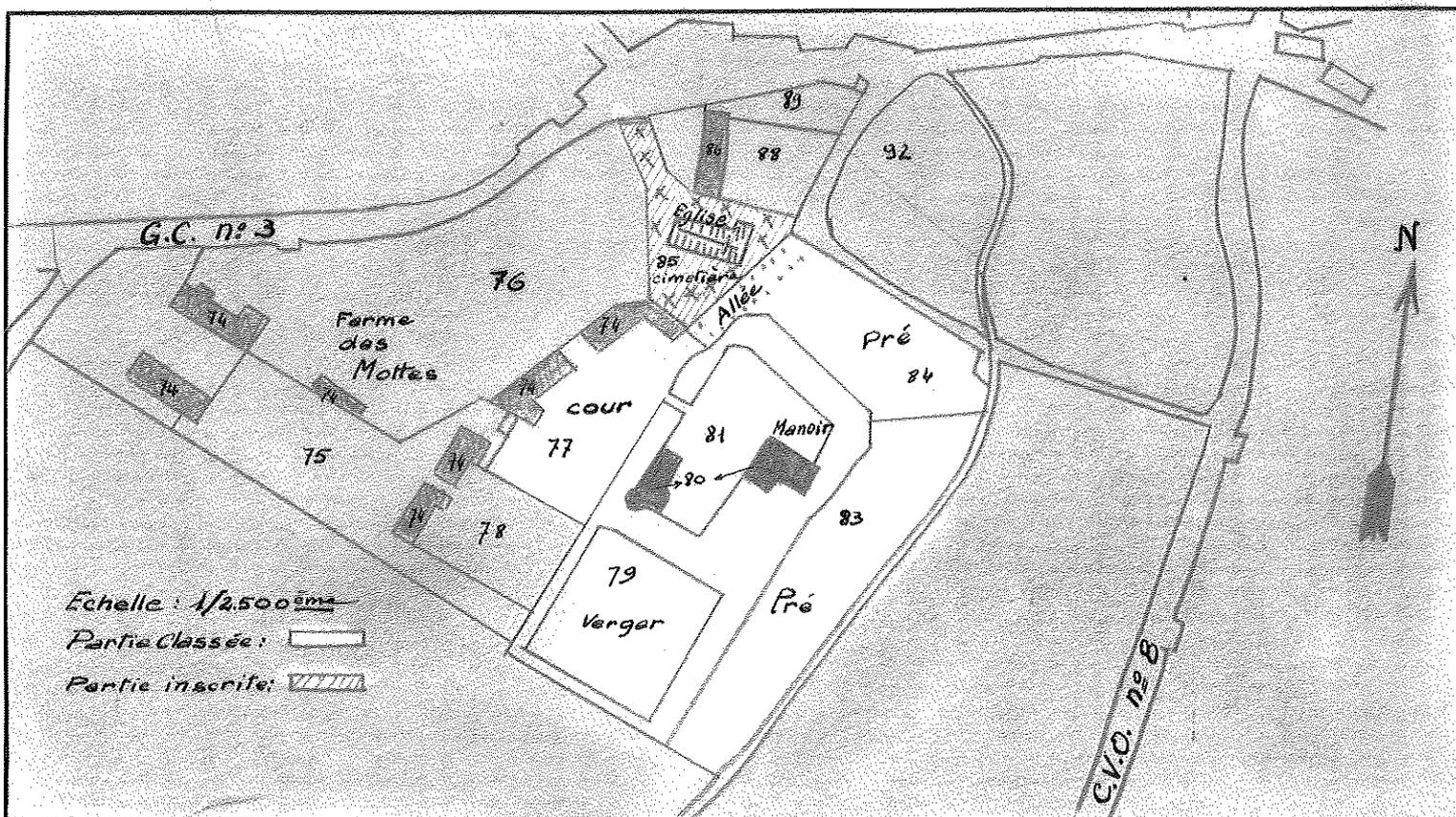
I.L.



CARTE
MICHELIN
N° 60
PLI: 4

COMMUNE : GAPREE
CANTON : COURDOMER
ARRONDIS^{ENT} : ALENÇON

CLASSEMENT
et
INSCRIPTION



ARRÊTES DU 22 NOVEMBRE 1943

Sont inscrits sur l'Inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général l'église et le cimetière de GAPRÉE (Orne) cadastrés sous le n° 85 section C et appartenant à la commune

signé: L.HAUTECOEUR.

Le Vieux Manoir de GAPRÉE (Orne) avec les dépendances, les douves et ses abords comprenant les parcelles cadastrales n° 77 79 et 80. 81. 82. 83. 84 section C est classé parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

Par délégation,
Le Conseiller d'Etat,
Secrétaire Général des Beaux-Arts :

signé: L.HAUTECOEUR

Pour copie conforme,
Le Chef du bureau des
Monuments historiques
et des sites :